



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

EPORA **Établissement public foncier**
Au coeur de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les Teintureries de la Turdine/
Zone d'activité ouest de Tarare

8 juin 2018



Communiqué de Presse

La déconstruction des Teintureries de la Turdine marque une nouvelle étape dans la requalification et le réaménagement de la Zone d'Activité Ouest, en entrée de ville de Tarare.

■ La participation de l'Epورا pour un projet porté par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Après le site de l'usine Bel-Air, c'est l'ancienne entreprise d'ennoblissement des Teintureries de la Turdine, dont l'activité route de Paris avait démarré en 1922, qui est en cours de désamiantage et déconstruction.

Ces travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'Epورا, établissement public foncier, devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2018. S'ensuivront les travaux de dépollution du sol qui s'achèveront en début d'année 2020.

■ La participation de l'Epورا

Acteur clé de l'action foncière au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Epورا développe son ingénierie au service des collectivités et de l'environnement de son territoire.

L'Epورا propose un accompagnement complet de la conception à la mise en œuvre de stratégies foncières pour mobiliser le foncier, favoriser l'aménagement durable des territoires et lutter contre l'étalement urbain.

En partenariat avec la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et la ville de Tarare et conformément à ses missions,



Chiffres :

Surface libérée : 18 000 m²

Coût des acquisitions : 2 200 000 €

Coût des travaux estimé : 2 600 000 €

l'Epora, a procédé à la maîtrise foncière et à l'acquisition des 19 bâtiments des Teintureries de la Turdine, pour un montant de 2,2 millions d'euros pour ensuite entreprendre les travaux de proto-aménagement actuellement en cours et dont le coût est estimé à 2,6 millions d'euros.

La maîtrise d'ouvrage a été attribuée à l'entreprise SAFEGE ; les entreprises TPM et Perrier Déconstruction réalisent les travaux de désamiantage et de dépollution.

Dès la fin des travaux de dépollution, les 18 000 m² libérés seront rétrocédés à la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

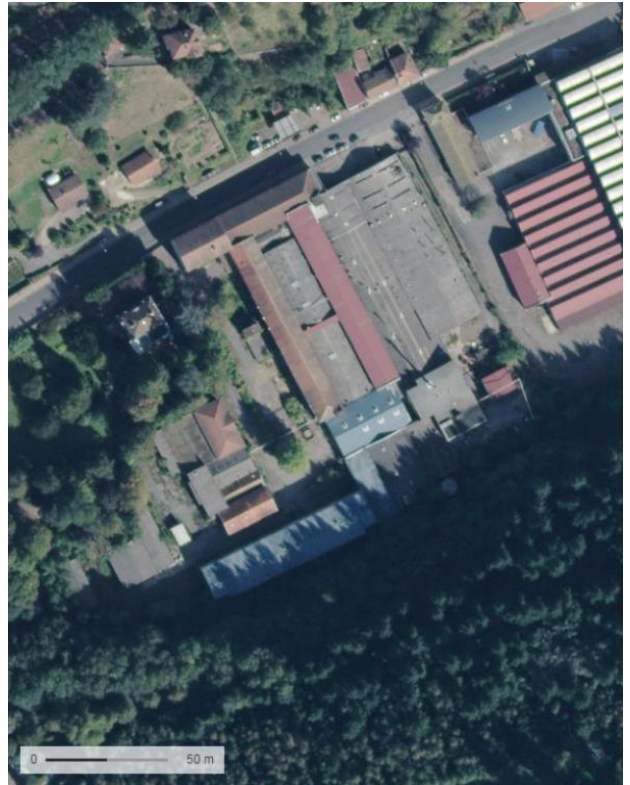
■ Le projet de la COR

La Zone d'Activité Ouest est aujourd'hui vieillissante, l'objectif de la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est de la requalifier.

La communauté d'agglomération prévoit d'implanter un nouveau parc d'activités à vocation économique et projette de confier cette mission à un aménageur.

Le site qui bénéficie d'une situation géographique stratégique à proximité immédiate du diffuseur autoroutier de l'autoroute A89, du centre de Tarare et proche de Lyon fait déjà l'objet de nombreuses demandes d'implantation.

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien rayonne sur un territoire vaste de 577 km² au nord-ouest de Lyon, situé au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les plus de 50.000 habitants qu'elle recense sont répartis entre 34 communes. Présidée par M. Michel Mercier, ancien ministre, la COR dispose de nombreuses compétences parmi lesquelles le développement économique, la protection de l'environnement, l'aménagement de l'espace communautaire, la gestion des déchets ou encore la promotion du tourisme. Créée en janvier 2014, elle s'ingénie depuis à mener des



politiques innovantes et tournées vers les problématiques du développement durable et de la solidarité : lancés en 2017, l'auto-partage et Covoit'ici en sont ainsi les illustrations les plus récentes.

La COR s'engage également à travers la réhabilitation de friches industrielles et s'investit pour favoriser le développement économique à l'échelle de ses 34 communes.